

FO CONFÉRENCE SOCIALE *REVENDIQUE pour les SALARIÉS*

Alors que doit se tenir une conférence sociale les 9 et 10 juillet, FO entend bien réaffirmer librement les revendications en faveur de l'emploi, des salaires, du service public et de la protection sociale.

☛ **SALAIRS contre AUSTERITE**

Pour FO il y a plus qu'urgence en France, comme au niveau européen, à sortir de la spirale des politiques de rigueur et d'austérité tant en matière de salaires, de service public (RGPP), de protection sociale (déremboursements, recul de l'âge de la retraite ...) que de conditions de travail.

☛ **SALAIRS pour l'EMPLOI**

Une politique de relance de l'activité économique, créatrice de vrais emplois, passe aussi par l'augmentation des salaires et donc de la capacité de consommation. C'est pourquoi FO revendique :

- une revalorisation significative du SMIC (FO maintient la nécessité d'une augmentation rapide de 5% afin d'aller progressivement vers un SMIC à 1340 € net soit 80% du salaire médian)
- une relance active des négociations des minima salariaux de branches
- une mise sous condition des allègements actuels de cotisations patronales à l'existence d'accords salariaux
- une revalorisation du point d'indice dans la Fonction Publique

☛ **EMPLOI**

FO a lancé plusieurs revendications notamment pour l'emploi des jeunes (Allocation de solidarité intergénérationnelle permettant un tutorat pour accompagner l'entrée dans l'emploi), pour le maintien dans l'emploi en cas de difficulté avec un chômage partiel amélioré, pour un renforcement du contrôle des motifs de licenciements et pour lutter contre la précarité et ce qu'on appelle les licenciements boursiers.

FO refuse toute flexibilité ou négociation de type compétitivité emploi qui n'ont d'autre objectif que de faire porter sur les salariés, leurs salaires et temps de travail, les aléas des entreprises et des financiers.

FO revendique la mise en place d'une banque nationale publique coordonnant la stratégie industrielle de l'Etat.

☛ **PROTECTION SOCIALE**

FO maintient ses revendications en matière de retraite et de retour effectif au droit à la retraite à 60 ans avec réduction de la durée de cotisation et règlement du dossier pénibilité. Comme FO l'avait déjà affiché et revendiqué au moment de la contre réforme de 2010, il y a urgence à mettre sur la table une véritable réflexion sur le financement global de la protection sociale.

☛ **SERVICES PUBLICS**

La RGPP a, non seulement, détruit des emplois mais elle a fait disparaître des missions de service public. Son pendant à l'hôpital (la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires) a, elle, fortement fragilisé l'hôpital public. C'est pourquoi FO appelle à la fin de la RGPP et à une véritable évaluation de l'état du service public parallèlement à un débat sur le rôle et les missions du service public républicain.



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE

Alors que va se tenir une Conférence sociale les 9 et 10 juillet 2012, la Commission exécutive rappelle l'opposition de **FORCE OUVRIERE** à toute constitutionnalisation de la « démocratie sociale » qui serait attentatoire à la liberté syndicale et à la liberté de négociation.

Face à une crise du système capitaliste qui s'enracine et s'aggrave, alors que se tient un Sommet européen il est indispensable de remettre en cause les traités qui depuis une vingtaine d'années ont ancré l'Europe dans le libéralisme économique au mépris du progrès et des droits sociaux.

La Commission exécutive confirme, en particulier, la ferme opposition de **FORCE OUVRIERE** au MES (Mécanisme européen de stabilité) et au TSCG (Traité de stabilité de coopération et de gouvernance).

Au plan national, déterminée à lutter contre le chômage et la précarité, la Commission exécutive réaffirme les revendications prioritaires de **FORCE OUVRIERE** :

- Augmentation du pouvoir d'achat des salaires, retraites, pensions, allocations et minima sociaux ; De ce point de vue, l'augmentation récente du Smic est très loin de répondre aux revendications (5% étaient demandés par FO pour parvenir progressivement à un Smic à hauteur de 80% du salaire médian) ;
- Préservation et défense du service public républicain nécessitant dans l'immédiat l'arrêt de la RGPP ;
- Préservation des systèmes et régimes de protection sociale collective avec reconquête des droits, notamment en matière de retraite et opposition à toute réforme dite systémique ;
- Rétablissement de mécanismes de cessation anticipée d'activité :
- Mise en place d'une réelle stratégie industrielle de la part de l'Etat, tant par la mise sur pied rapide de la Banque Nationale pour l'Industrie que pour l'utilisation active des participations de l'Etat.

Dans cette logique la Commission exécutive confirme la détermination de **FORCE OUVRIERE** à combattre toute politique d'austérité, socialement, économiquement et démocratiquement suicidaire.

Paris, le 28 juin 2012

Adoptée à l'unanimité

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIERE
141, avenue du Maine - 75680 Paris cedex 14

www.force-ouvriere.fr